La deuxième remarque suspend la réflexion du lecteur puisqu'elle présente, au contraire, « un homme qui sait la Cour, c'est-à-dire, qui en connaît les codes et qui fréquente la Cour : « Un maître qui sait la Cour, est maître de son geste, de ses yeux et de son visage [...] agit contre ses sentiments ». La Bruyère propose alors un quasi portrait du courtisan, c'est-à-dire, de celui qui connaît et fréquente la Cour. D'ailleurs, la formule « un homme qui sait la Cour » est mise en relief par le point virgule qui isole le sujet du reste de la phrase et crée une certaine attente. Dans la suite de cette phrase très longue, le portrait semble d'abord élogieux. On remarque les adjectifs mélioratifs « maître », « profond », « impénétrable » mais il dissone (sonne faux) ensuite par l'emploi des verbes au présent de vérité générale « il dissimule », « il contraint », « il agit contre », « il déguise », « il dément » qui souligne les manœuvres et la fausseté du courtisan. Le courtisan est présenté comme un acteur de génie « il est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ». Autrement dit, il se compose, il se masque. D'ailleurs, La Bruyère porte un regard sévère sur le comportement. La négation restrictive « Tout ce grand raffinement n'est que vice qu'on appelle fausseté » vient condamner l'homme de Cour qui joue un rôle permanent. La Bruyère souligne alors combien la Cour est un lieu ou le masque triomphe et ou l'apparence est trompeuse. Le mot « vice » opposé au mot « vertu » du premier fragment et qui vient fermer la seconde remarque, détrône alors l'homme de Cour : « le raffinement [...] n'est que fausseté ». Autrement dit, le raffinement n'est qu'apparent. La Cour est donc un univers, une société complexe, difficile à définir.